CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE Centre régional de publication de Bordeaux

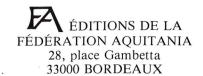
LES THERMES SUD DE LA VILLA GALLO~ROMAINE DE SEVIAC

par R. Monturet et H. Rivière

avec la collaboration de J.-P. BOST, J. LAPART et E. MONTURET

AQUITANIA supplément 2





SOMMAIRE

AVANT - PROPOS	9
INTRODUCTION. LE SITE GALLO-ROMAIN DE SÉVIAC (P. ARAGON - LAUNET)	13
(P. ARAGON - LAUNEI)	13
Y IV/DE Y	
LIVRE I	
L'ARCHITECTURE DES THERMES (R. MONTURET - H. RIVIÈRE)	
(R. MONTUREI - H. RIVIERE)	
CHAPITRE I	
LE BALNÉAIRE ORIGINEL - PREMIER ÉTAT, PHASE A	23
Architecture et fonctions	23
I. Secteur non chauffé	24
II. Secteur chauffé	26
Circulation de l'eau	30
Schéma de circulation	31
NOTES	32
CHAPITRE II	
RÉFECTIONS ET AMÉNAGEMENTS - PREMIER ÉTAT, PHASE B	35
Architecture et fonctions	35
I. Destruction de la fournaise et ses conséquences	35
II. La salle de repos (salle 5)	35 36
IV. Réfections dans les salles chaudes	38
V. Construction extérieure aux thermes	38
Circulation de l'eau	39
Schéma de circulation	39
NOTES	40
	. 5

CHAPITRE VII	
DERNIERS AMÉNAGEMENTS - TROISIÈME ÉTAT, PHASE B	77
Architecture et fonctions	77
I. Les premiers travaux : salle 21	77
II. La reprise des travaux dans la partie est	78
III. Les reprises dans le balnéaire	79
NOTES	81
CHAPITRE VIII	
L'ABANDON DES THERMES	83
NOTES	84
	0 1
CONCLUSION	85
ANNEXES: ÉTUDES STRATIGRAPHIQUES (H. RIVIÈRE)	87
PALOTTO CID A DAVATO	
PHOTOGRAPHIES	103
TABLE DES PLANCHES	te)
LIVRE II	
DÉCORS ARCHITECTURAUX ET MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE	
CHAPITRE I	
	2.5
LES MOSAIQUES (E. MONTURET)	35
CHAPITRE II	
LES ENDUITS PEINTS (H. RIVIÈRE)	71
CHAPITRE III	
LES MARBRES (R. MONTURET)	93
CHAPITRE IV	
LES MONNAIES (JP. BOST)	19
CHAPITRE V	
LA CÉRAMIQUE ET LE PETIT MATÉRIEL (J. LAPART)	231
CHAPITRE VI	

CHAPITRE III	
LA CRÉATION DES SECONDS BAINS - DEUXIÈME ÉTAT, PHASE A	4
Architecture et fonctions	41
I. Le mur de liaison	4
II. Extension du bâtiment	42
Circulation de l'eau	43
Schéma de circulation	44
NOTES	45
CHAPITRE IV	
L'EXTENSION VERS LE SUD DEUXIÈME ÉTAT, PHASE B	47
Architecture et fonctions	47
I. Réaménagement du secteur occidental	47
II. Secteur oriental: le bassin de la salle 3	5
III Aménagement de la salle 17 et du raccordement occidental de la villa .	52
Circulation de l'eau	53
Schéma de circulation	55
NOTES	56
CHAPITRE V	
PERFECTIONNEMENT ET RÉFECTIONS - DEUXIÈME ÉTAT, PHASE C	57
Architecture et fonctions	57
I. Les transformations du balnéaire ouest	57
II. Aménagement des salles communes aux deux ensembles	59
III. Salle 17	61
IV. Aménagement de la cour intérieure	6
Circulation de l'eau	6
Schéma de circulation	63
Etude comparative	63
NOTES	66
CHAPITRE VI	
UNE NOUVELLE CONCEPTION DES THERMES - TROISIÈME ÉTAT, PHASE A	69
Architecture et fonctions	69
I. Vue d'ensemble	70
II. Le Frigidarium	70
III. Les aménagements du secteur chaud est	72
Circulation de l'eau	75
Schéma de circulation	76
NOTES	76

LIVRE II

DECORS ARCHITECTURAUX ET MOBILIER ARCHEOLOGIQUE

I. LES MOSAIQUES

A l'instar de la partie d'habitation, le bâtiment thermal de Séviac a été doté de revêtements mosaïqués à la fois variés et importants. Les fouilles effectuées de 1977 à 1980 ont permis de mettre au jour cinq pavements différents en provenance des sols des salles du balnéaire (M1, M3, M4, M5 et M6), une mosaïque pavant le fond de la grande piscine au sud du bâtiment (M7) et les fragments d'un revêtement mural ayant orné le bassin du *frigidarium* (M2).

Tous ces pavements étaient bien sûr dans des états de conservation très variables : les vestiges de ceux qui étaient très ruinés (M2, M3 et M6) sont conservés au musée de Montréal-du-Gers ou dans le dépôt des fouilles, sur le site même de Séviac. Les mosaïques qui, bien que lacunaires, étaient en assez bon état, M1, M4 et M5, ont été restaurées par M. Jean-Louis Laffont et ses collaborateurs, du Dépôt de Fouilles de Toulouse, et replacées in situ, conformément à la remarquable politique de préservation et de présentation du site menée par Madame Aragon-Launet. Le pavement de la piscine, en bon état malgré quelques lacunes, a été laissé tel quel. Les espaces vides ont été comblés ; il est protégé des intempéries par une toiture.

Toutes ces mosaïques sont construites de la même façon : sur un statumen ou sur les suspensurae des hypocaustes est coulé d'abord un rudus d'épaisseur et de consistance variables, puis un fin nucleus de mortier rose. Le support de la mosaïque murale seul est un peu différent, comme nous le verrons.

Les tesselles sont pour la plupart en pierre (calcaire, grès) dans les tons habituels (bleu-noir, gris, ocre, rouge, blanc); quelques nuances sont perceptibles, en particulier dans les gris et les ocre. Le marbre est rare, le verre n'est pas employé, du moins en ce qui concerne les revêtements de sols. Les mosaïques de la piscine (M7) et du bassin sont particulières : leur gamme chromatique est plus étendue (des verts et toutes les nuances de rose pour M7, du bleu, du marron, du violet, du vert pour M2) et les tesselles de marbre ou de pâte de verre y sont fréquentes. Les dimensions de ces cubes vont de 0,3 cm (pâte de verre de M2) à 2 cm et plus (tesselles blanches de remplissage ou réfections). La grande majorité d'entre elles se situe toutefois entre 0,8 et 1,5 cm, ce qui est la taille courante.

Les différences dans le chromatisme ou la technique s'expliquent bien sûr par la finalité de la mosaïque, mais aussi par l'époque à laquelle elle a été exécutée. En effet, la fouille et l'étude architecturale ont permis de savoir que tous les pavements du balnéaire ne sont pas contemporains. Une étude plus détaillée de chacun d'eux permettra peut-être d'apporter des précisions et de situer la décoration mosaïquée du bâtiment thermal de Séviac par rapport à d'autres mosaïques connues.

Nous tenons à remercier ici Melle C. Balmelle pour l'aide qu'elle nous a apportée en nous communiquant des documents sur les mosaïques murales et en nous offrant ses conseils.

Mosaïque M1 (Salle 16) : fig. 1 et Pi. I - n° 3051

Conservée sur place, elle a été déposée, restaurée et replacée par M. L'affont. Les tesselles, de pierre blanche, ocre, ocre-rose, rouge, grise et noire, mesurent de 1,2 à 1,5 cm de côté. Reconnue sur toute la surface de la pièce, soit 5,60 m sur 6,50 m, la mosaïque est partiellement ruinée. C'est dans la partie est de la salle qu'elle est le mieux conservée — sur une surface de plus de 10 m^2 — surtout dans les angles et le long des murs est et sud. Un morceau de 2,5 m² a été retrouvé dans l'angle nord-ouest, de même que quelques fragments plus petits : un le long du mur ouest, d'autres isolés dans la pièce. Toute la partie centrale et l'angle sud-ouest ont disparu.

Les parties conservées offrent un décor géométrique ; un remplissage de tesselles blanches de 0,25 m de largeur en moyenne assure la liaison entre le pavement et les murs de la salle. Le champ est entouré d'une bordure de 0,25 m également, attestée sur les quatre côtés de la pièce : il faut noter qu'elle a été recouverte, sans être détruite, sur toute sa largeur et 1,50 m de longueur en moyenne, par deux massifs maçonnés collés l'un au mur nord, l'autre au mur est. Cette bordure (pl. II) est uniformément constituée de dents de loup et d'un ensemble de filets et de bandes ; assez librement dessinées, quoique avec soin, ces dents s'appuient sur la ligne intérieure de la bordure : elles mesurent de 0,10 m à 0,12 m à leur base. Monochromes, elles sont disposées de façon à ce que teintes claires et teintes foncées contrastent, mais sans alternance régulière : rouge, rose, noir, ocre, rouge, gris, rouge... par exemple. Le fond est blanc, la bordure extérieure noire soulignée d'une ligne ocre. Dans les coins, c'est une dent appuyée sur l'angle extérieur qui occupe l'espace sans briser le rythme. Des bordures comparables, sans être rigoureusement identiques, existent en Aquitaine, à Jurançon-las-Hies² par exemple : en général, elles ne sont pas aussi larges, et leur tracé est une ligne brisée très régulière qui délimite des triangles plutôt que des dents.

Le champ est séparé de la bordure par une bande constituée d'une ligne noire et d'une ligne ocre de part et d'autre de six rangs blancs. Son décor repose sur une composition géométrique très simple (fig. 2) : la longueur et la largeur du rectangle à paver sont divisées d'abord en dix et huit parties égales de 0,60 m environ, et chacun des carrés obtenus est ensuite divisé en quatre : il en résulte vingt carrés d'un pied de côté dans la longueur, et seize dans la largeur. Puis sont tracées des lignes joignant diagonalement les points impairs (premier, troisième, cinquième...) de chaque côté à ceux du côté adjacent : un quadrillage diagonal du champ en carrés de 0,40 m environ de côté se trouve ainsi réalisé. Le long de chaque bordure sont déterminés des demi-carrés : neuf dans la longueur, sept dans la largeur. A chaque angle se trouve un triangle isocèle égal au quart d'un carré.

Les tesselles sont placées parallèlement aux bords du champ, ce qui crée des effets de degrés et de dégradés dans les motifs et les bordures des carrés en diagonale. Chacun de ceux-ci est limité par une fine chaîne ocre constituée de groupes de quatre tesselles alternant avec des tesselles seules ; cette disposition donne une impression de légèreté encore accentuée par le faible contrastre qui existe entre l'ocre et le blanc qui couvre tout le fond du pavement. Sur ce fond blanc se détachent des motifs géométriques et floraux variés occupant les carrés. Ces décors sont au nombre de sept (fig. 3) et, pour des raisons de commodité, nous leur avons attribué des lettres en respectant l'ordre de leur fréquence sur la mosaïque (les lettres majuscules correspondant aux motifs conservés). Le champ a été traité par bandes contenant soit des figures toutes semblables, soit des motifs alternant deux à deux. Une symétrie existe par rapport à l'axe nord-est / sudouest de la salle : la bande centrale a reçu une décoration de motifs B et B'. De part et d'autre, il y a une rangée de motifs A, une rangée de deux décors en alternance, une rangée de motifs A, deux rangées de motifs en alternance, une rangée de motifs A. La symétrie disparaît ensuite, mais c'est un motif A qui occupe chaque angle du champ.

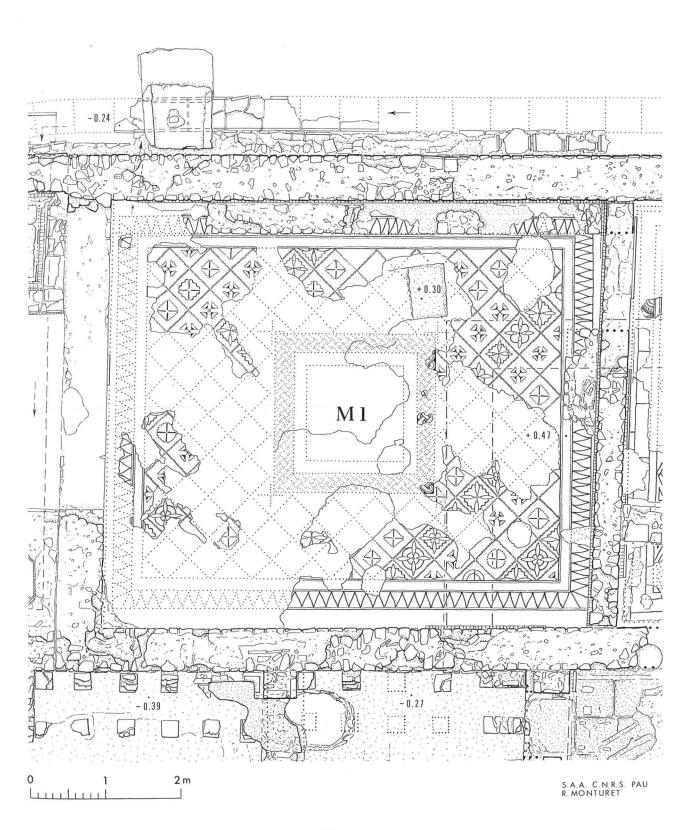


Figure 1

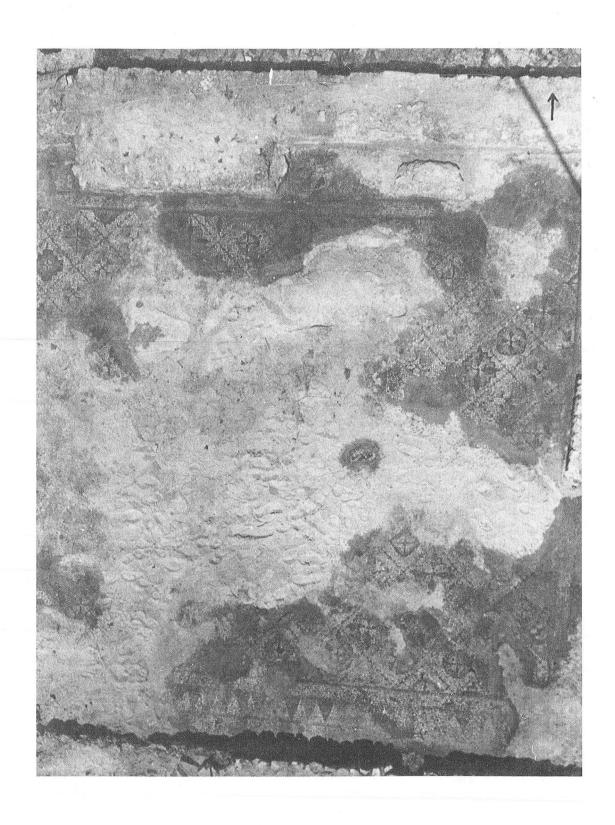
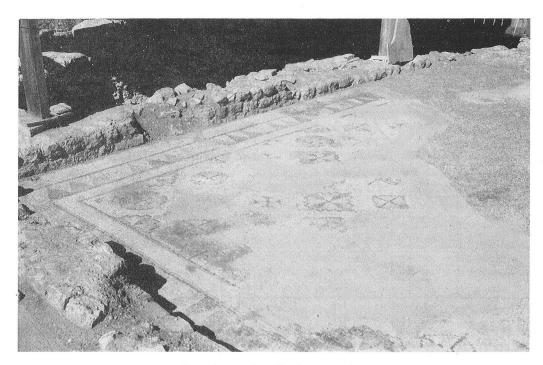
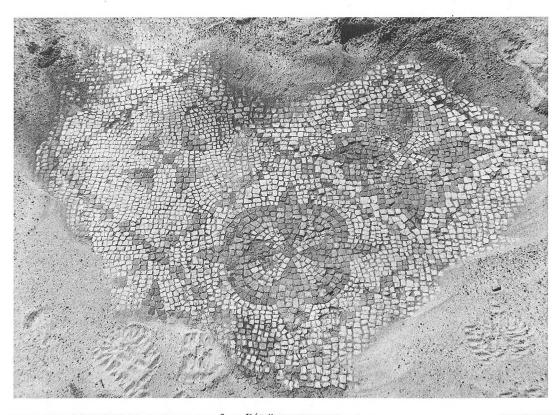


PLANCHE I

 $\label{eq:constraint} \mbox{1.-MI}: \mbox{ Vue d'ensemble}.$ Cl. C, BALMELLE et R, PRUDHOMME $\mbox{\dag}$



2.- Angle sud-est (après restauration)Cl. R. MONTURET



3.- Détails Cl. R. MONTURET

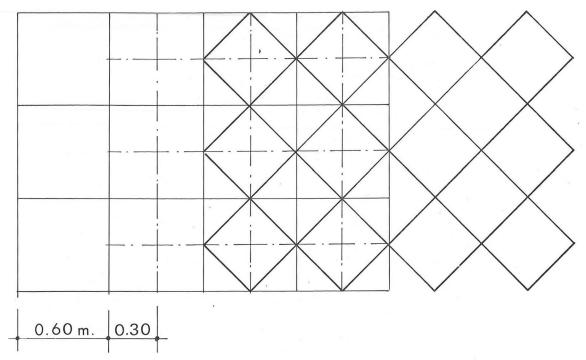


Fig. 2. – Schéma de composition (décor 124 b⁵).

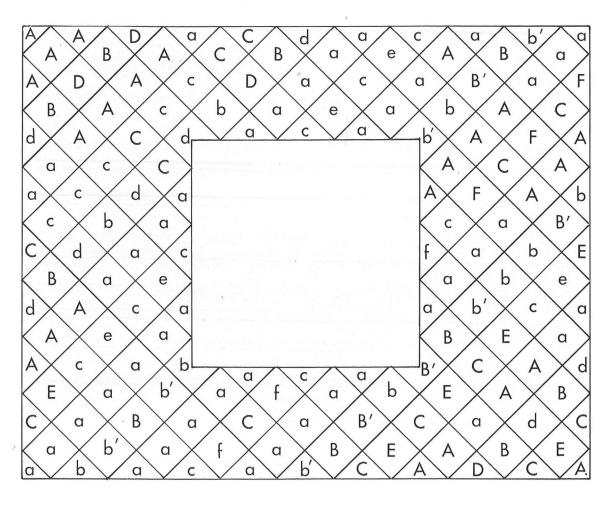
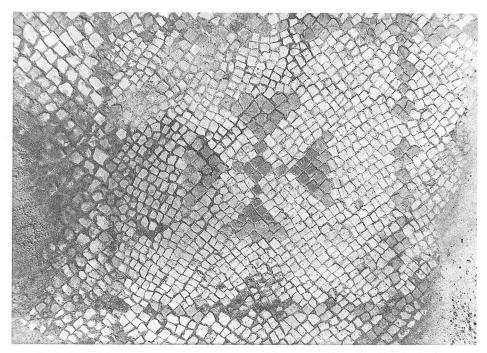


Fig. 3.— Organisation des motifs.



4.- Motif A
CI. R. MONTURET

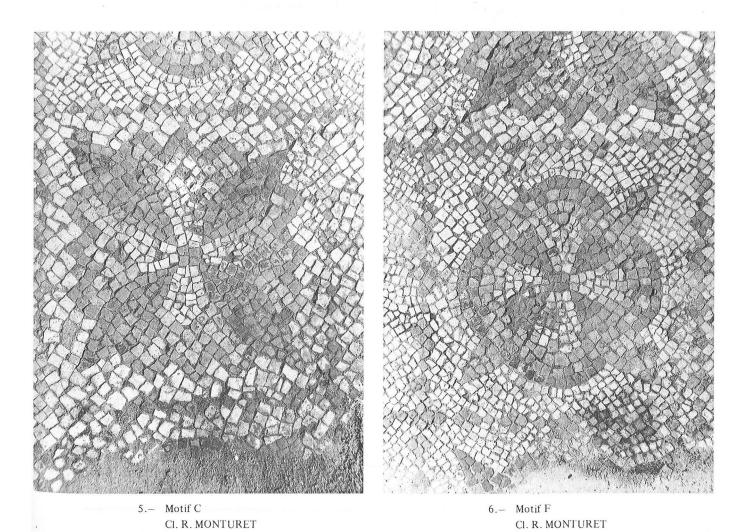


PLANCHE III

C'est par ce motif A (Pl. III, 4), qui est le « leitmotiv » de la mosaïque, que nous allons commencer la description des figures décorant les carrés. Autour d'un cœur fait de quatre tesselles noires sont répartis quatre pétales parallèles à la bordure : la tige est faite d'un cube noir, la base, composée de deux rangées de tesselles noires placées de biais, s'épanouit à 90°, et le sommet est constitué de deux lignes ocre formant une bordure crantée. Ce motif est assez petit et n'occupe pas beaucoup plus de la moitié du carré.

Les motifs B et B' ne diffèrent guère que par les coloris employés. Dans les deux cas, il s'agit de carrés aux diagonales tracées en noir (leur point d'intersection étant marqué d'une tesselle blanche). Les lignes qui remplissent le motif B sont, de l'extérieur vers l'intérieur, une double ligne rouge, une double ligne rose, une triple ligne ocre ; le centre est blanc. Celles qui ornent le motif B' sont une double ligne grise et une quintuple ligne ocre, le centre étant également blanc. Il faut noter que les épaisseurs de ces bandes sont variables selon les motifs, et que l'on trouve, le long du mur sud et le long du mur ouest, deux figures B bizarrement dessinées : leur tracé s'apparente davantage au cercle qu'au carré. En principe, l'alternance B - B' est régulière : un seul « faux-pas » se remarque dans la quatrième rangée à partir de l'angle nord-est, mais les lacunes de la mosaïque à cet endroit ne permettent pas de préciser l'endroit exact.

Le motif C (Pl. III, 5) est une fleur à quatre pétales en fuseau se détachant sur un carré à bords largement crantés. Le cœur du fléuron est fait de quatre tesselles noires ; c'est cette même couleur qui compose la base des pétales, dont le sommet est rouge. Le carré est cerné de noir, avec deux bordures intérieures, gris-rose et ocre. Ce motif C devait figurer sur le pavement autant que B et B' réunis : il est même employé une fois, de mânière incongrue, alors qu'on attendait un motif B, dans la partie nord-ouest de la salle. Cette erreur, avec celle notée pour la figure B, est d'ailleurs la seule existant dans la partie conservée de la mosaîque.

Le motif D est un carré qui tient à la fois du motif B et du motif C : à ce dernier il emprunte les larges crans, et au premier les diagonales noires. Limité par trois ou quatre lignes rouges suivies d'une bande rose de même importance, il est blanc en son centre. Notons que le long du mur est, juste à côté du motif B déjà signalé, il existe une figure D affectant une forme quasicirculaire.

Les motifs E et F (qui est de loin le plus rare) ont comme point commun l'utilisation du cercle au lieu du carré présent dans les autres figures. Tous deux comportent des fleurons à quatre pétales tout à fait comparables à ceux du motif C : seules les couleurs changent, les sommets des pétales étant ocre ou roses. Le fleuron du motif E se détache sur un cercle au centre blanc, puis rouge (trois rangs) puis ocre. Une ligne noire le limite, doublée à l'intérieur par une ligne noire sur fond ocre. Le motif F (Pl. III, 6) offre le même type de ligne extérieure — cette fois noire sur le fond gris, le remplissage de la figure étant gris et blanc en son centre — mais ce n'est pas un cercle régulier qui étoffe le fleuron : ce sont quatre arcs de cercle décentrés vers l'extérieur, créant une figure en trèfle à quatre feuilles.

Une grande unité caractérise donc tous ces motifs, puisqu'ils consistent essentiellement en variantes autour de deux figures géométriques simples, le carré et le cercle, et deux motifs floraux de base, la fleurette et la fleur à pétales en fuseau. Cette extrême simplicité fait de ces figures des motifs très communs dans tout le monde romain, et en Aquitaine en particulier, ils sont employés, sans aller plus loin, sur le site même de Séviac, dans la galerie nord-ouest du péristyle⁴.

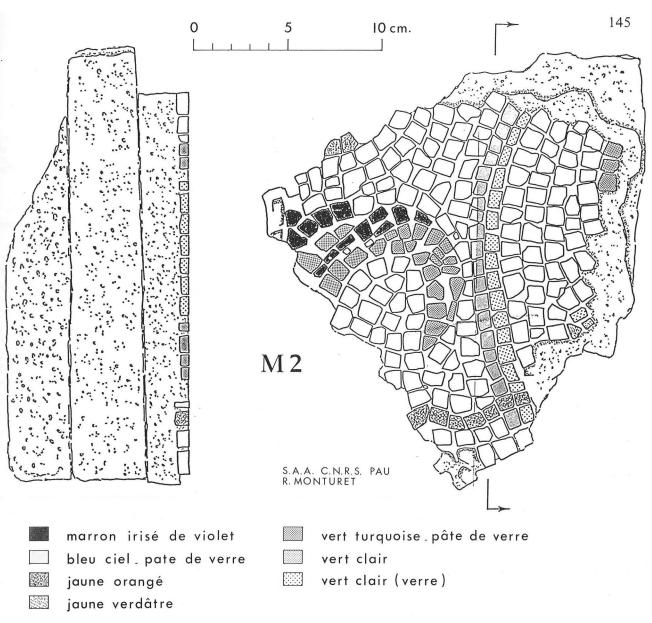
Ce champ quadrillé ne couvrait pas toute la surface de la salle : en effet un *emblema* carré, de 2,20 m de côté, prenait place en son centre. Malheureusement, nous l'avons vu, aucun vestige de cette partie de la pièce n'est conservé. Seuls subsistaient, côté est, quatre petits fragments d'une bordure (ces morceaux, très fragiles, ont disparu depuis) large de 0,12 m en moyenne, et séparée du champ par une mince bordure blanche. Elle est constituée d'une tresse à trois brins. Nous pouvons supposer que, comme cela est fréquent sur les mosaïques à *emblema* central de la province de Lyonnaise⁵, par exemple, une seconde bordure, ou du moins un espace limité par des lignes noires, séparait la tresse du motif central. Cet *emblema* s'inscrivait exactement au centre de la pièce, coupant diagonalement les carrés du champ sur chaque côté et empiétant d'un quart sur ceux des coins.

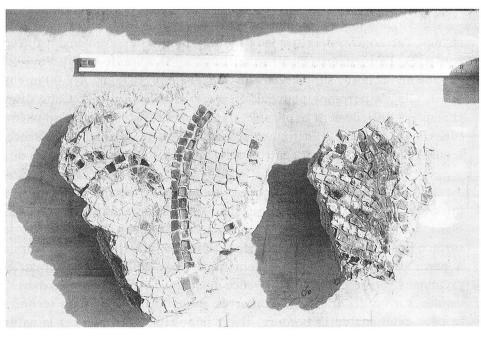
Paradoxalement, le schéma si simple de MI est très rare en Gaule et en Espagne. C'est en Afrique du Nord, au Maroc (Volubilis) et surtout en Tunisie qu'il faut aller chercher des éléments de comparaison. A Bulla Regia, par exemple, le *triclinium* de la Maison de la Pêche, une partie du rez-de-chaussée de la Maison d'Amphitrite⁶ sont décorés de pavements à composition diagonale ; dans les carrés s'inscrivent des fleurettes toutes semblables. Une mosaïque en tous points comparable à celle de la Maison de la Pêche pare le *triclinium* de la Maison H d'Utique⁷, une autre la pièce XXXd de la Maison de la Cascade⁸, à Utique également. Plus proche encore de la mosaïque de Séviac, un autre pavement de la même maison (pièce II)⁹ présente exactement la même chaîne délimitant les carrés. Quant à l'association entre le champ traité diagonalement et les dents de loup en bordure, elle se rencontre également à Utique, Région du Promontoire¹⁰. Sur un fragment, à Bulla Regia, existent à la fois la chaîne et les carrés à diagonales noires, de couleurs variées. Quant aux autres motifs fondés sur la fleur à pétales en fuseau se détachant sur des figures géométriques, ils sont employés maintes fois à Hippone, par exemple.

Ainsi la mosaïque MI du balnéaire de Séviac, de par son dessin et de par la présence d'un emblema central, se distingue-t-elle des autres pavements aquitains. Les comparaisons avec les mosaïques africaines sont, semble-t-il, suffisamment établies pour que nous puissions supposer qu'elle s'en inspire directement, suivant en cela la théorie généralement admise à propos de la pénétration de la mosaïque en Gaule via l'Afrique du Nord et l'Espagne.

Mosaïque M2: Pl. IV - n° 309

Retrouvés pêle-mêle dans les structures du comblement du grand bassin du frigidarium, les fragments de la mosaïque M2 sont conservés soit au musée de Montréal-du-Gers, soit au dépôt des fouilles, à Séviac. Les morceaux sont nombreux, mais aucun n'excède 0,20 m, et beaucoup sont très petits. Les tesselles employées sont larges de 1 cm au maximum, et un grand nombre d'entre elles n'ont que 0,5, voire 0,4 cm de côté. Toutes ne sont pas de section carrée, car elles s'adaptent aux courbes du dessin. Parmi elles, il y a d'abord des cubes de marbre blanc et des cubes de pierre veinée ocre et rouge, qui sont les plus grands : le marbre blanc est de loin le matériau le plus employé sur la mosaïque. A ces tesselles s'ajoutent, en moins grand nombre, des cubes plus petits sur une gamme de coloris extrêmement riche : en pâte de verre mate, opaque, souvent poreuse, des blancs laiteux, des gris et des gris bleutés, des bleus allant du ciel au cobalt, au turquoise et au bleu-nuit, des bleu-vert et des vert émeraude, des verts très foncés et des bruns ; dans une pâte de verre aux reflets métalliques ou micacés, des « smaltes »¹¹ argent, bleu très clair, bleu vif, bleu profond, à reflets mauves. Ces coloris sont bien sûr parmi les plus usuels dans les tesselles en pâte de verre, puisqu'ils sont obtenus à partir du cuivre, qui est utilisé pour le bleu et le vert : il n'en reste pas moins qu'ils sont tout à fait remarquables, et uniques dans le balnéaire de Séviac.





M2: les deux principaux fragments (Cl. R. Monturet).

PLANCHE IV

Il est tout de même possible de constater que les découvertes de tesselles de mosaïques murales s'effectuent presque toujours dans des balnéaires ou à proximité de bassins, et cela dans tout le monde romain, dès le IIe siècle. D'autre part, le fait que les techniques employées à Séviac sont, nous l'avons vu, très proches de celles utilisées au VIe siècle semblent prouver que, comme le dit F. B. Sear¹⁷, la tradition s'est maintenue fort longtemps et que nous avons ici un témoin de ce qu'elle fut dans l'Aquitaine gallo-romaine.

Mosaïque M3 (Salles 16)

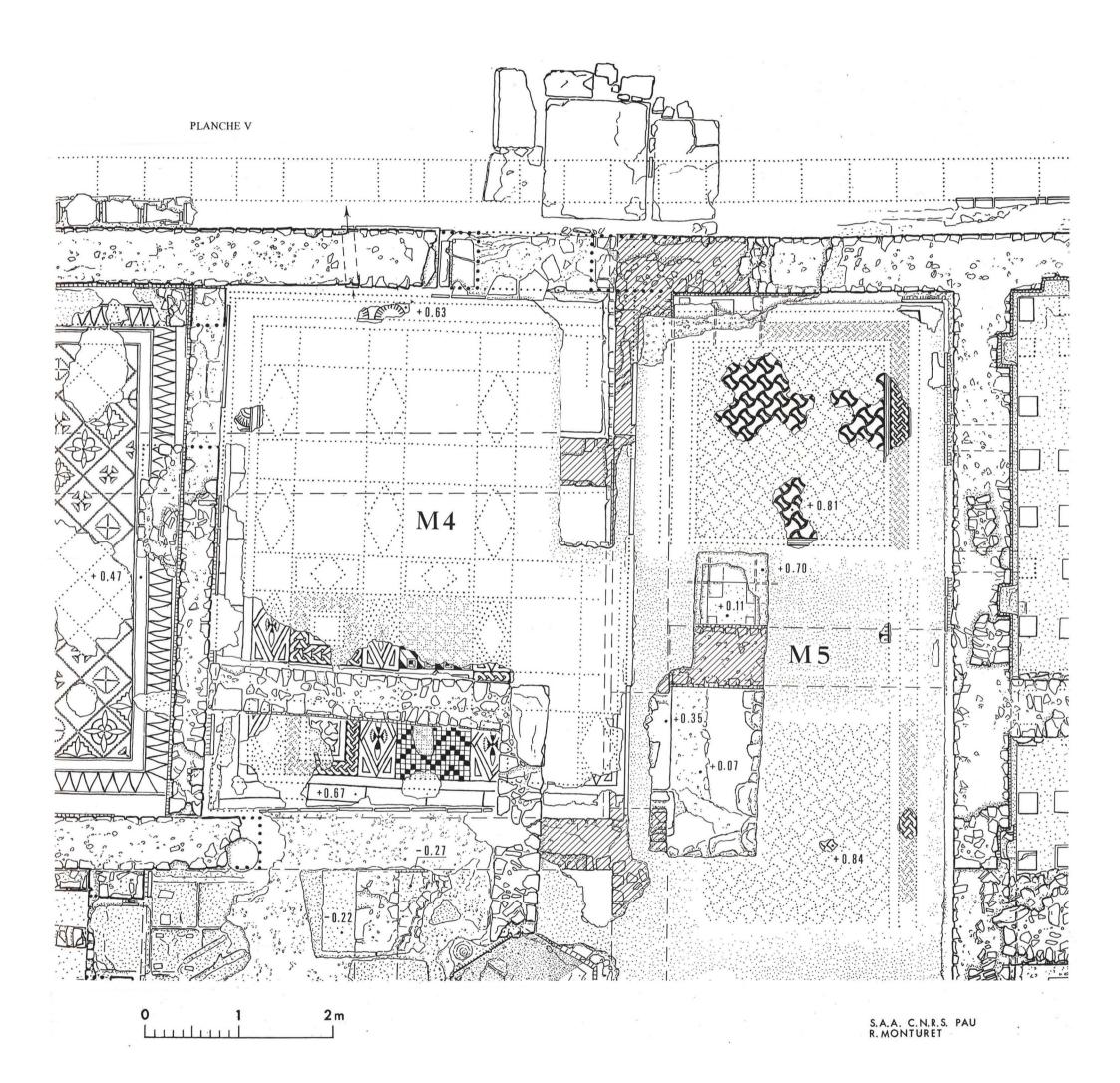
Seules ont été retrouvées au cours de la fouille de la pièce, dans le vestibule entre les deux bassins, quelques tesselles blanches sur trois rangs. Il est impossible de donner de plus amples précisions à propos du pavement dont ce fragment faisait partie. Il a aujourd'hui disparu.

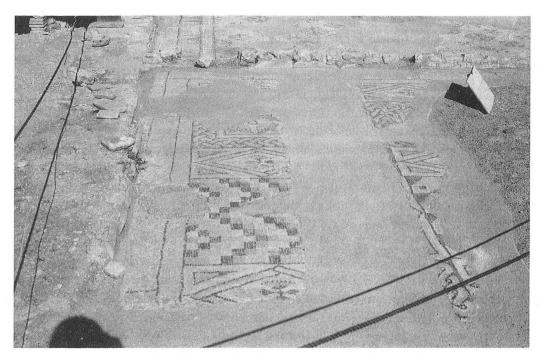
Mosaïque M4 (Salle 15): Pl. V et VI, n° 3061

Conservée sur place, la mosaïque M4 a été déposée, restaurée et replacée par M. Laffont. Elle reposait sur un *nucleus* épais de 3 cm et un *rudus* de 6 cm, lui-même établi sur une chape de mortier rose de 8 cm. Les tesselles, de 1, 2 à 1,5 cm de côté sont de couleur bleu-noir, rouge, ocre, jaune, grise et blanche. Des réfections assez sommaires ont été effectuées dès l'époque antique, au moyen de tesselles plus grossières (de 2,5 cm de côté), voire de fragments de brique. Occupant toute la surface de la pièce, soit 5,50 m sur 4,20 m, le pavement vient au contact d'une rangée de briques au sud et de plaques de marbre sur les trois autres côtés. La liaison entre ces bordures et le motif décoratif est assurée par des tesselles blanches. Il ne subsiste qu'un morceau important, au sud-ouest de la salle, sur 1,50 m dans sa longueur et 3,00 m dans sa largeur. Encore un mur tardif est-il venu le détruire sur toute sa largeur et 0,70 m de large. Deux autres fragments ont été retrouvés, l'un dans l'angle sud-est de la pièce, au-delà du retour du mur, de 0,40 sur 0,10 m, et le second à 0,70 m du même angle, le long du mur est, mesurant 0,10 m sur 0,15 m. Quelques éléments de bordure ont été également mis au jour au nord et à l'ouest de la salle.

Il s'agit d'une mosaïque à décor purement géométrique. Un seul schéma occupe tout le champ. Par contre, il existe deux motifs de bordures, totalement différents, dans les fragments conservés. La première (Pl. V) se retrouve sur 0,30 m de long à l'ouest de la salle, et sur 0,30 m également au nord, sur une largeur maximale de 0,25 m. A 2,00 m environ du mur nord, côté ouest, elle s'interrompt pour laisser place au second motif. Cette disparité dans la bordure du champ est difficilement explicable, dans la mesure où il s'agit d'un phénomène tout à fait inhabituel. Peut-être faut-il attribuer le changement de décor à la présence, au même endroit, des seuils d'accès à la salle : les entrées seraient ainsi soulignées d'un tapis différent.

Cette première bordure, contre les seuils, est composée de demi-cercles non tangents. Un intervalle d'une ou deux tesselles existe entre chaque motif. Ceux-ci sont tracés en noir sur fond blanc. L'intérieur en est rouge ou jaune, sans doute en alternance ; un demi-cercle blanc, dont la surface est égale au quart de la surface totale du motif, s'inscrit en leur milieu. Sur le fond coloré, à partir de la ligne extérieure, sont tracées des lignes noires alternativement longues et courtes rayonnant vers le centre. La présence de quelques tesselles rouges dans l'intervalle entre les demi-cercles, sur un des fragments conservés, prouve l'existence d'un second motif, qui s'appuyait sur le côté extérieur de la bordure. Il est impossible d'en préciser la nature et l'importance. Il est toutefois permis d'émettre une hypothèse, par comparaison avec d'autres mosaïques de la villa de





8.-M4: Vue d'ensemble (après restauration) Cl. R. MONTURET.



9.- M4: Détail de la bordure Cl. R. MONTURET.

Séviac. En effet si ce décor de bordure semble tout à fait particulier, puisqu'on ne le retrouve pas en Aquitaine (alors que les figures fondées sur des cercles sont courantes dans cette région¹⁸, mais surtout sous la forme de cercle sécants, comme à Montmaurin-la-Hillère¹⁹, ou de demi-cercles sécants, comme à Lescar²⁰ ou à Séviac même²¹ dans une galerie du péristyle) il est très fréquent sur le site de Séviac : il figure dans la galerie sud-est de la villa, dans la galerie extérieure ouest, dans la galerie nord-ouest, dans les bordures des motifs circulaires de la mosaïque 6²² ... A partir de ces observations, il apparaît que le décor s'insérant entre les demi-cercles de M4 peut être, comme sur la plupart des exemples cités, un motif floral stylisé, une fleur de lotus sans doute.

La seconde bordure de la mosaïque M4 est composée de larges rectangles de 0,60 à 0,70 m de longueur délimités par des traits noirs. Quelques tesselles ocre sont semées sur le fond blanc. Ce décor, dont le dessein est sans doute d'imiter le marbre, ne semble pas figurer au répertoire des mosaïstes aquitains.

Sur le côté est de la salle il n'y a aucune bordure, le motif du champ parvenant jusqu'à 0,10 m du mur. Une double rangée colorée, noire et rouge, de part et d'autre de six rangs de tesselles blanches (0,10 m en moyenne) sépare les bordures du motif principal. Le tracé de ce dernier est extrêmement simple (Fig. 4): il s'agit du schéma n° 3 de G. Salies²³ qu'elle nomme « Bandkreuzgeflecht la » (bandes entrecroisées). Des lignes parallèles au mur se coupent à angles droits, déterminant des caissons carrés qui sont la principale figure : ici ils sont de 0,80 m de côté. Ils sont séparés par des rectangles de 0,40 m de large, entre lesquels prennent place de petits carrés dont le côté est aussi de 0,40 m. On peut donc supposer que le quadrillage de départ a été fait de carreaux de 0,40 m de côté : on a divisé le champ, en sa largeur, en dix parties, ce qui correspond à trois carrés et quatre rectangles. Il s'ensuit une dissymétrie dans le sens de la largeur, qui contient douze parties, soit quatre caissons et quatre rectangles.

Sont conservés des éléments du décor de quatre carrés, tous dissemblables. Ceci nous incite à penser que tous ceux de la salle étaient différents, à moins qu'il ait existé une symétrie par rapport à l'un des axes. Il y a deux sortes de décors : les uns, ceux de la rangée centrale, couvrent toute la surface du carré ; les autres, dans la rangée ouest, contiennent un motif encadré de bordures intérieures. Les premiers motifs sont géométriques. Il s'agit d'une part d'un double chevron dentelé, alternant les couleurs (noir, rouge, jaune, ocre, gris et blanc) de façon irrégulière, et d'autre part, d'une composition de quatre fois quatre solides colorés, à bord blanc, sur fond noir : il ne subsiste qu'une seule de ces figures en entier, jaune et ocre, mais une seconde grise et blanche se devine à côté. Ces deux décors font partie de ceux que l'on trouve fréquemment en Aquitaine : citons Taron pour le premier²⁴, la villa de Séviac²⁵ pour le second.

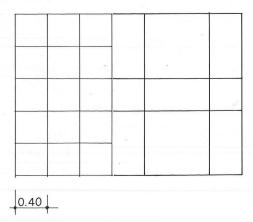


Fig. 4. – Schéma de composition (décor 145³)

Les motifs de la rangée ouest comportent des bordures intérieures particulièrement riches et larges (0,15 m pour l'une, 0,20 m pour l'autre) : ce sont d'une part une tresse à trois brins (noir, rouge, ocre, blanc, noir ; noir, ocre, blanc, noir ; noir, gris, blanc, noir) sur fond noir, d'autre part un guillochis offrant la même polychromie que la tresse, sur fond noir également. A l'intérieur de ces bordures deux filets noirs et deux filets ocre encadrent une bande blanche de 5 cm de large. Les motifs centraux sont donc relativement petits, puisqu'ils s'inscrivent dans des carrés de 0,40m au maximum. Il ne reste qu'un de ceux-ci, incomplet : c'est un décor floral composé de quatre calices (trois subsistent) orientés vers les angles du carré. Le cœur, au centre, est rouge cerné de noir. Les calices sont de couleur rouge et ocre, cernés et nervurés de noir. Ce type de motifs floraux stylisés et de bordures est fréquent en Aquitaine (à Montmaurin, par exemple).

Les rectangles renferment un décor géométrique qui semble avoir été unique sur toute la surface de la mosaïque : les sept figures ou fragments conservés reproduisent un losange inscrit, à bordures entrelacées (noir, rouge, ocre, blanc, noir). A l'intérieur se trouve un fleuron à quatre pétales, deux longs en fuseau, noirs à la base et ocre au sommet, et deux courts, à base noire, large corolle et bordure dentelée noire. Le cœur est fait de quatre tesselles noires en losange, le fond est blanc. Ce motif floral existe sur nombre de pavements aquitains, à Lalonquette²⁶, Lescar²⁷...; c'est une figure qui se trouve cependant davantage dans des hexagones que dans des losanges comme à Séviac. Les écoinçons autour du losange sont occupés par quatre petits triangles rectangles limités par une double ligne, ocre et noire, et à l'intérieur ocre.

Les motifs des carrés ne nous sont pas connus. Seule nous est parvenue une partie de la tresse à deux brins, offrant la même polychromie que les autres, constituant une bordure : il est impossible de déterminer si la décoration de ces carrés était variée ou non.

Ce pavement n'a donc rien de très original ni dans sa composition ni dans son décor. La diversité des motifs ornant les carrés devait pourtant apporter une note de gaieté à la pièce qui, servant d'entrée au balnéaire, était sommairement meublée. Cette variété dans les figures ornant les carrés semble être d'ailleurs le principal intérêt des autres pavements ainsi composés. La simplicité de la trame fait en effet de cette mosaïque l'une des plus usitées dans le monde romain. Elle est connue dès le premier siècle en Italie, à Herculanum (Casa del Tramezzo di Legno) par exemple. De là, elle se répand en Afrique et en Gaule méridionale. En Afrique, à la fin du premier siècle et au second, elle est encore exécutée en noir et blanc, avec des motifs géométriques très simples et peu variés : à Utique, maison de la Cascade, portique XVII²⁸, maison du Grand Oecus portique XXVIII²⁹, Ferme Boujemaà³⁰... Ce sont des pavements à surface limitée, sans éclat particulier. A la grande époque de la mosaïque africaine, par contre, les pavements se font plus colorés, les décors plus variés : toutes les figures peuvent être semblables, comme à Volubilis (Maison des Travaux d'Hercule) ou Hippone, mais souvent les motifs des caissons sont tous différents, fréquemment figurés (de nombreux exemples de ce type sont visibles au Musée du Bardo à Tunis). En Gaule dès la première moitié du premier siècle après J. C. la composition dite « à caissons » est attestée à Orange³¹ : il s'agirait d'une imitation, au sol, du plafond à caissons très en vogue à l'époque augustéenne. Les rosettes ornant les carrés, l'absence de figures d'angle, la faible importance des rectangles évoquent effectivement les plafonds. Cette mosaïque d'Orange est la plus ancienne répertoriée, mais toujours au premier siècle et dans la même ville, nous trouvons des compositions comparables ; en noir et blanc, elles répètent sans fin le même motif géométrique. Mais les intervalles entre les caissons sont plus importants, le motif en losange y apparaît, les carrés d'angle sont tracés³². D'autres décors que le losange sont également employés³³. Au cours du IIe siècle, la composition devient courante dans toutes les régions de la

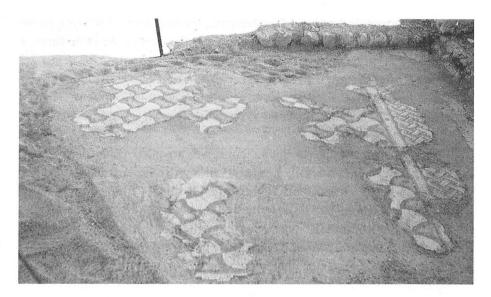
Gaule. A Nizy-le-Comte (Aisne)³⁴ une mosaïque en noir et blanc offre les mêmes caractéristiques que celle d'Orange. A Diekirch (Luxembourg)35 les motifs sont plus variés. Mais c'est en Narbonnaise que le « schéma à caissons » va connaître, à la fin du IIe et au IIIe siècle, une vogue et un épanouissement considérables. D'immenses mosaïques offrent des décors tous différents, à motifs géométriques ou figurés. Les figures sont alternativement carrées et circulaires. Les bandes séparant les « caissons » sont tantôt tressées, tantôt ornées de motifs géométriques (losanges, carrés sur pointe, quatre-feuilles). Ces mosaïques sont très nombreuses à Vienne, Sainte-Colombe, Saint-Romain-en-Gal³⁶. On parle à leur sujet d'une « école de Vienne » qui est imitée à Lyon³⁷, Anse (Rhône)38, Taponas (Rhône)39, Sens40, Autun41... La variété des figures et les riches coloris en sont les principaux attraits. Il faut remarquer que souvent ces pavements sont ornés d'un emblema, à caractère figuratif en principe, et que dans la plupart des cas ils recouvrent de vastes pièces (9 m sur 8,50 m à Saint-Romain-en-Gal, 10,33 m sur 6,00 m à Vienne, par exemple). La tradition de la mosaïque à schéma de bandes entrecroisées a existé également en Aquitaine dès le IIIe siècle, mais surtout au IVe. Seuls des motifs géométriques y figurent, et nous pouvons remarquer des ressemblances très nettes avec M4: le motif floral se retrouve à Cahors⁴², dans des thermes du IIIe siècle, celui du solide à Sarbazan, villa de Mouneyres (Landes)⁴³, Barat-de-Vin (Landes)⁴⁴, dans une partie du frigidarium des thermes. Le goût pour les larges bordures intérieures très ornées (chaînes, tresses...) se manifeste aussi à Sarbazan, à Sorde-l, 'Abbaye (où la composition est diagonale)⁴⁵, Agen⁴⁶. Les mosaïques de Béziar, à Auriébat (Hautes-Pyrénées)⁴⁷, Montmaurin (Haute-Garonne)⁴⁸ ou Taron (Pyrénées Atlantiques)⁴⁹ témoignent de la fréquence de ce type de composition au Sud de l'Aquitaine, et ce jusqu'au début du Ve siècle.

La mosaïque M4 de Séviac s'inscrit donc dans une tradition bien établie, quant à sa composition et ses décors : ce schéma est même tellment fréquent, les variantes dans le tracé et dans le remplissage sont si nombreuses qu'il n'est pas possible d'en faire ici une étude exhaustive.

Mosaïque M5 (Salle 19): Pl. V et VII - n°307

La mosaïque M5 couvrait sans doute toute la surface du frigidarium, soit 17,50 m sur 2,30 m. Mais ce n'est qu'au nord de la salle que des vestiges ont été retrouvés. Un fragment dans l'angle nord-est (remplissage et limite extérieure de la bordure) de 0,45 m sur 0,30 m, le remplissage sur 0,30 m de long contre le mur est, un morceau assez important (1,00 m sur 0,75 m) du champ, lié à la bordure, le long du même mur est et à 0,75 m du mur nord, et deux autres fragments, l'un de 1,00 m sur 0,80 m à 1,50 m du mur est et 0,80 m du mur nord et l'autre de 0,75 m sur 0,30 m à 1,90 m du mur nord et sensiblement à la même hauteur, constituent l'essentiel des vestiges mis au jour. Il faut leur ajouter un fragment de 0,10 m à 0,25 m, à 3,50 m du mur nord et 0,45 m du mur est, un morceau de bordure à 5,20 m du mur nord et un tout petit élément du champ presqu'au même niveau, à 1,10 m du mur est. Tous ces fragments, déposés, restaurés et replacés par M. Laffont sont visibles sur place, sauf le dernier qui a disparu après la restauration. La mosaïque M5 reposait sur un nucleus de mortier rose épais de 3 cm recouvrant un rudus assez grossier. Une plinthe de marbre blanc de 3 à 3,7 cm d'épaisseur maintenue à la base du mur par un mortier épais de 7,5 cm assure la liaison entre les murs nord et est et le pavement. C'est une bande de tesselles blanches de 0,30 m de large en moyenne qui emplit l'intervalle entre le marbre et la bordure de la mosaïque dont les tesselles, blanches, bleu-noir, ocre et rouges, ont de 0,8 à 1,5 cm de côté.

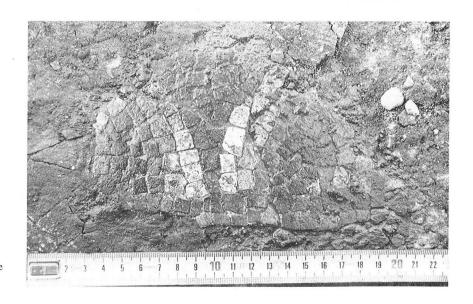
Les fragments conservés sont tous à décor géométrique. Il est visible toutefois que le pavement n'a pas reçu la même décoration sur toute sa surface : il a été traité par panneaux. Cette particularité est évidente sur l'un des fragments (Pl. VII) qui présente une interruption du motif



10.- M5: Premier panneau
- Vue d'ensemble .
Cl. R. MONTURET.



11.- M5: Premier panneau - détail Cl. R: MONTURET.



12.- M5: Second panneau - bordure (Cl. R. MONTURET).

et un élément de bordure. D'autre part, les fragments retrouvés au sud de cette limite portent des décors différents. Nous connaissons ainsi l'existence de trois tapis, mais seul le premier, celui du nord de la salle, peut être délimité : c'est un carré de 2,20 m sur 2,20 m, bordure non comprise. Cette composition en panneaux carrés n'a rien d'exceptionnel en Aquitaine ; c'est même presque une constante dans les salles ou galeries de grande longueur, et nous pourrions en multiplier les exemples : à Séviac, dans la villa, chacune des galeries du péristyle est ainsi pavée.

Le premier tapis, le mieux conservé, au nord de la pièce, présente en bordure une tresse à quatre brins sur fond noir. Les intervalles entre les entrelacs sont marqués d'un point blanc. Limités de noir, les brins offrent une polychromie variée; rouge, ocre, blanc; ocre, double blanc; triple blanc. Cette tresse, large de 0,20 m environ, est proche de celles que l'on trouve à la villa du Palat, à Saint-Émilion, par exemple. Elle bordait sans doute le panneau sur trois côtés, séparée du champ par une bande de quatre à cinq rangées de tesselles blanches limitée de part et d'autre de deux lignes ocre et d'une ligne noire. Nous connaissons l'existence de cette bande au sud, mais nous ignorons comment les panneaux étaient séparés les uns des autres. Si nous nous référons à des cas comparables, le péristyle de la villa par exemple, nous voyons nettement que, au contact entre deux panneaux, l'une des bordures s'interrompt sur une bande blanche, alors que l'autre se poursuit⁵¹.

Tout le centre du panneau contient une composition à base d'« osselets » (Fig. 5). Pour obtenir cette figure géométrique, il a fallu tout d'abord déterminer des carrés de 0,44 m (I pied et demi) de côté. Ceux-ci sont ensuite subdivisés en quatre parties égales. Un cercle de 0,44 m de diamètre est tracé à chaque intersection des carrés : ces cercles sont donc sécants. Chacun d'eux se trouve divisé en quatre segments égaux. En ne conservant qu'un sur deux de ces arcs de cercles, on obtient des osselets : ces figures, à deux côtés concaves et deux convexes, inclinées alternativement à droite et à gauche, occupent tout le champ, et elles sont égales. L'art du mosaïste consiste à jouer sur les couleurs et les remplissages de manière à faire apparaître, par une illusion d'optique, l'une des figures plus importante que l'autre. Il a pleinement réussi, en ne bordant que les osselets inclinés à gauche d'une double ligne noire et d'une ligne intérieure rouge, et en les remplissant de tesselles ocre, alors que les autres sont uniformément blancs : par opposition aux premiers, amenuisés par les bordures et les coloris, les motifs blancs semblent considérablement plus grands.

Un seul fragment du second tapis a été retrouvé. Il s'agit incontestablement d'un petit morceau de bordure : or, il se trouve dans le prolongement des lignes qui séparent la bordure du premier champ d'osselets, décalé vers l'ouest de 0,20 m. Deux hypothèses s'offrent alors : ce fragment peut être soit la partie intérieure d'une bordure très large, soit une partie d'une seconde bordure. Quoi qu'il en soit, le champ de ce second panneau – dont il ne reste rien – devait être moins large que celui du premier. Sur le fragment de bordure conservé figurent dans leur quasiintégralité trois motifs géométriques en forme de triangles curvilignes résultant de cercles sécants (Pl. 7): sur une ligne intérieure noire s'appuient des triangles à deux côtés concaves colorés (double ligne blanche, ligne ocre et centre rouge) séparés par des triangles à deux côtés convexes traités entièrement en noir. La bordure extérieure de ce motif n'a pas été retrouvée. Une bordure très voisine de celle-ci existe à Mérida, provenant de la Prolongación de Calderón de la Barca⁵²: on se rend compte que les demi-cercles, appuyés sur la ligne intérieure, s'inscrivent directement sur le remplissage de tesselles blanches qui termine le pavement jusqu'au mur. Rien ne s'oppose à ce que la bordure de M5 ait été semblable. Mais il est possible également, et cette supposition s'appuie autant sur la disposition rectiligne des tesselles du triangle noir (Pl. VII) que sur la présence sur le site de Séviac d'une telle bordure dans la galerie sud-est, que la limite extérieure

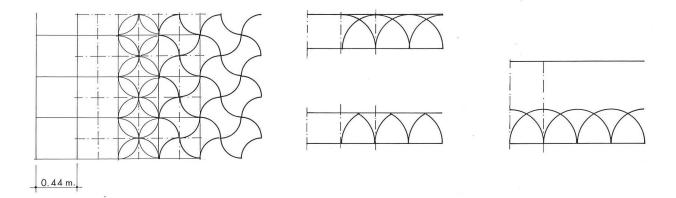


Fig. 5. – Schéma de composition (décor 221 C³.

Fig. 6. – Schéma de composition et variantes de la bordure.

de la bordure s'appuie sur le sommet des triangles colorés : dans ce cas, il s'agirait d'une seconde bordure au champ, ce qui n'a rien de très exceptionnel en Aquitaine, où des exemples de doubles ou même de triples bordures peuvent être cités (Saint-Émilion⁵³, Montmaurin-la-Hillère⁵⁴, Bielle⁵⁵...) (Fig. 6).

Les fragments connus du troisième panneau permettent d'établir, avant tout, ses ressemblances avec le premier. Champ et bordures procèdent de la même inspiration, c'est-à-dire que nous retrouvons la tresse et la composition d'osselets. Il existe néanmoins des différences de détail : la tresse à trois brins, offrant une polychromie semblable à celle du premier panneau, est apparemment moins large (0,15 m contre 0,20 m) et ne se situe pas dans l'axe de la première. Plus à l'Est de 0,10 m, elle est donc décalée de 0,15 m par rapport à elle. Nous ignorons si cette différence était rattrapée par une seconde bordure, ou par une bande blanche plus large, ou un champ plus vaste. De ce dernier ne subsiste qu'un tout petit élément : composé comme le premier, il offre des osselets colorés. Apparemment (le fragment conservé est trop petit pour que ces détails soient bien nets) les deux motifs, celui incliné à droite comme celui incliné à gauche, sont limités de noir. L'un semble uniformément ocre, le second rouge et blanc. Une seconde ligne noire, à l'intérieure, vient souligner l'osselet.

Votre connaissance de la mosaïque M5 s'arrête là. Faut-il supposer que, dans toute la longueur de l'immense *frigidarium*, sept panneaux trouvaient leur place, séparés par des bandes de 0,20 m de large en moyenne? Le portique en hémicyle de Lescar⁵⁶, par exemple, offre bien treize panneaux sur une longueur de 18 m. Et, même sans aller jusqu'à cet exemple extrême, il apparaît que les mosaïstes répugnent, en général, à paver uniformément le sol d'une très longue pièce, surtout avec des motifs géométriques couvrants. Une composition existe néanmoins dans l'organisation des panneaux, qui sont souvent en nombre impair, disposés en alternance régulière,

avec un leitmotiv qui assure l'unité du pavement. Ici, ce motif privilégié est l'osselet, qui fait partie du répertoire courant et qui, de par son dessin, convient très bien aux panneaux à décor couvrant. En fait, l'osselet est connu dans tout le monde romain ; il se présente sous deux aspects. Il existe d'abord des compositions à base d'osselets monochromes, tous égaux : c'est le constraste entre les couleurs qui crée alors le décor. Ce type de pavements est bien sûr exécuté en noir et blanc, comme à Clerval (Doubs)⁵⁷ à l'époque sévérienne. Une trichromie (blanc, rouge et noir) est utilisée à Mérida, Casa del Anfiteatro⁵⁸, au IIIe siècle également. A la villa de Mouneyres, à Sarbazan (Landes)⁵⁹, une mosaïque d'osselets blancs, rouges ou jaunes, limités de noir, témoigne de l'existence de cette composition en Aquitaine. Le second type est constitué d'osselets polychromes et décorés intérieurement : des mosaïques de ce style, qui est celui de M5, apparaissent à Plassac (Gironde)⁶⁰, à Saint-Cricq-Villeneuve (Landes)⁶¹ ou à Maubourguet (Hautes-Pyrénées)⁶².

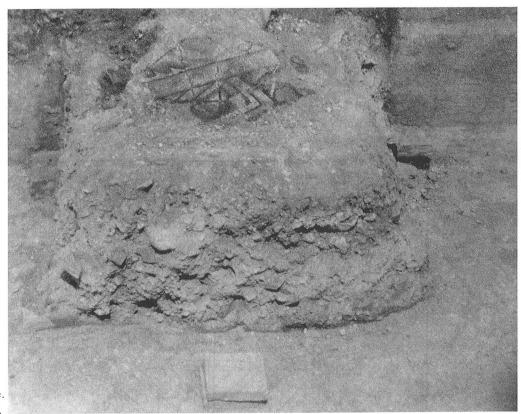
Comme la mosaïque précédente, M5 est donc représentative de l'art de l'opus tessellatum aquitain.

Mosaïque M6 (Salle 5), Pl. VIII et Fig. 7

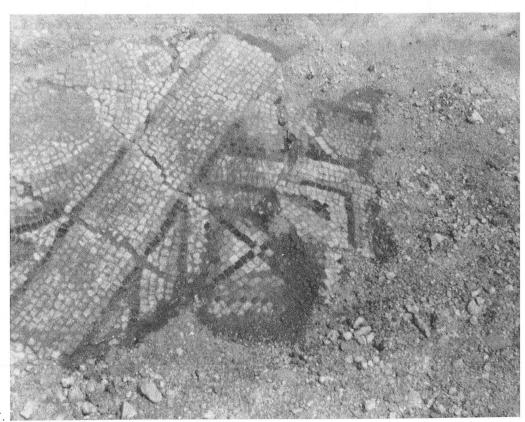
Très ruinés et fragiles, les fragments de la mosaïque de la salle 5 n'ont pas été déposés. Celle-ci avait en effet été détruite dès l'époque antique, et ses débris, employés comme matériaux de comblement, avaient été jetés dans la salle voisine. La plupart d'entre eux sont trop petits et détériorés pour qu'une étude soit envisageable ; un seul morceau, de 0,50 m sur 0,50 m en moyenne, présente un intérêt. Encore était-il très fissuré au moment de sa mise au jour : après avoir servi de comblement à l'extérieur de la salle 5, il a été rejeté dans celle-ci lorsque son hypocauste a été abandonné et rempli. Le support était en si mauvais état qu'il n'a pas résisté aux intempéries et que le fragment a aujourd'hui totalement disparu. Il comportait à la fois un morceau de la bordure et une petite partie du champ. Cette heureuse circonstance va nous permettre de tenter une étude des deux principaux éléments du pavement, dont les tesselles, de 1 à 1,5 cm de côté, sont bleu-noir, blanches, rouges et ocre.

La bordure était constituée d'un rinceau de lierre stylisé. Il semble que les feuilles trilobées aient été alternativement rouges et ocre, à base noire. Sur le fond blanc la tige en spirale est dessinée par une double ligne noire et ocre, les vrilles qui l'ornent par un trait rouge. Une feuille à trois larges dents, à la base de la feuille trilobée, complète le décor; la seule que nous possédions est rouge, cernée de noir uniquement sur son côté dentelé. Peut-être y avait-il, pour ces feuilles comme pour les premières, une alternance entre l'ocré et le rouge. Cette bordure est tout à fait caractéristique des mosaïques de l'Aquitaine, où elle est employée fréquemment : dans le seul Piémont Pyrénéen C. Balmelle⁶³, parmi d'autres exemples, répertorie cinq pavements pour lesquels les ressemblances avec M6 sont tout à fait évidentes : les mêmes rinceaux, les mêmes feuilles trilobées sont dessinées à Taron, à Auriébat, à Valentine, à Jurançon-Pont d'Oly, à Montmaurin-la-Hillère. A Séviac même nous les rencontrons en bordure d'une des salles au sud de la villa⁶⁴. Les originalités du rinceau du balnéaire sont d'une part la présence de la feuille dentelée, qui ne figure nulle part ailleurs, et d'autre part la largeur de la tige en spirale : en effet presque toutes les autres bordures (sauf celle de Séviac qui est identique) présentent soit une tige très mince (une ligne noire) soit une tige plus large : un rang noir de part et d'autre d'une bande ocre, à Taron, par exemple.

La bordure est séparée du champ par une bande de huit rangées de tesselles blanches encadrée d'une ligne ocre et d'une ligne noire. En raison de son état, il est difficile de déterminer avec précision quelle fut la composition de cette mosaïque, à décor géométrique selon toute vraisemblance. Il est néanmoins permis de faire une hypothèse d'après les données fournies par le



13.- M6: Vue d'ensemble. Cl. J. LAPART.



14.- M6 : Détail Cl. J. LAPART.

PLANCHE VIII

fragment conservé : en effet le fait que le motif conservé, un carré sur pointes, est de grandes dimensions (0,60 m de côté) nous incite à penser qu'il était la figure la plus importante. A partir de là s'offrent plusieurs solutions reposant toutes sur le même tracé, le « Bandkreuzgeflecht » (bandes entrecroisées) de G. Salies⁶⁵ : en laissant le quadrillage tel quel, on obtient un pavement apparenté à M4, placé diagonalement par rapport au champ, et comportant de grand carrés séparés par des bandes, avec éventuellement de petits carrés aux angles. Il est également possible d'obtenir un schéma plus élaboré en traçant ensuite des carrés droits sur les intersections.

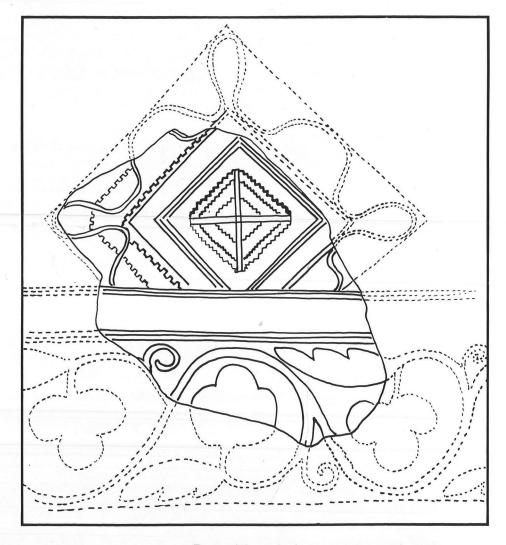


Fig. 7. - M6: restitution.

Le seul motif conservé sur un peu plus de la moitié de sa surface est une figure géométrique très simple : à l'intérieur du carré sur pointes s'inscrit une bordure d'ondes très large (plus du tiers de la largeur totale du carré). Elle est limitée par une bordure noire dentelée. Les rubans ondés sont polychromes, les couleurs (rouge-blanc et ocre-blanc) placées en dégradé ; la ligne dessinant la sinusoïde est d'un blanc très pur. A l'intérieur de cette bordure cinq lignes, trois blanches, une ocre et une noire, encadrent le motif central. Celui-ci est constitué d'un carré inscrit aux côtés dentelés : limité de noir, il est ensuite rouge (deux lignes) puis ocre (deux lignes) et blanc en son centre. Les diagonales sont tracées en noir, leur point d'intersection est marqué d'une tesselle blanche.

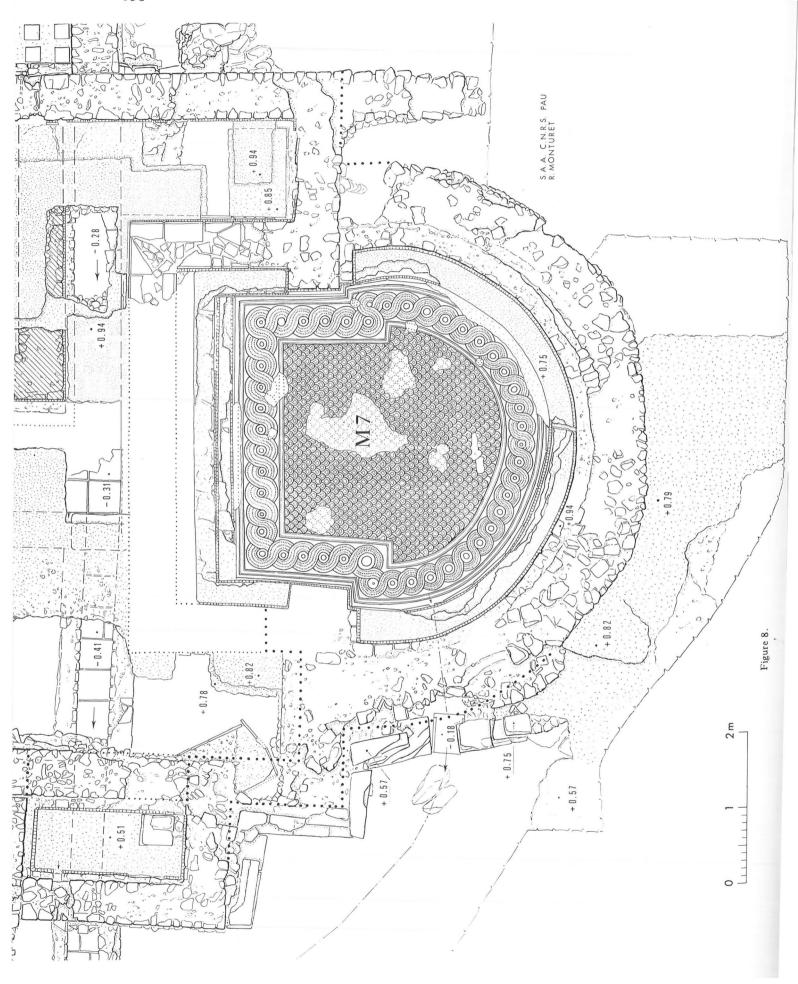
Cette figure est fréquente en Aquitaine: nous l'avons déjà rencontrée dans le balnéaire même de Séviac (M1) et elle existe aussi dans la villa⁶⁶. Quant à la bordure d'ondes, elle figure également à plusieurs reprises sur le site, dans les galeries ouest et sud du péristyle⁶⁷, entre autres. Il est donc assez hasardeux d'essayer d'établir des comparaisons avec ces seuls éléments pour base. Pourtant une des mosaïques précédemment citées à propos de la bordure, celle de Béziar à Auriébat⁶⁸ offre tellement de points communs avec le fragment de M6 qu'il convient de les examiner. En effet nous avons vu que les rinceaux de lierre de la bordure procèdent de la même inspiration. Quant à la composițion du champ, elle est également à base de grands carrés sur pointes. De larges bordures intérieures figurant des rubans ondés s'y trouvent. Comme à Séviac, une certaine négligence dans le calcul du motif a empêché le mosaïste d'inscrire entièrement les figures dans le champ, et la bordure empiète sur les carrés des bords. Enfin, les dimensions des figures sont comparables (0,60 m environ). Le pavement d'Auriébat peut donc donner une idée de ce que fut celui de Séviac, proche également de la mosaïque M4, comme nous l'avons vu. Il faut également citer le pavement A de Sorde-l'Abbaye (Landes)⁶⁹ qui repose sur les mêmes principes.

Les mosaïques du type M6 sont donc bien connues en Aquitaine, et dans le monde romain en général : nous en rencontrons à Pompéi (Maison VII, 2, 3), Aquilée, Attricourt (Haute-Saône)⁷⁰ ... Notons toutefois que les compositions disposées en diagonale sont nettement moins courantes que celles placées orthogonalement, comme la mosaïque M4.

Mosaïque M7 (piscine du frigidarium): Fig. 8, Pl. X à XIII

En bon état lors de sa découverte, ce qui s'explique par sa profondeur et l'épaisseur du comblement qui la recouvrait, la mosaïque M7 a été conservée telle quelle in situ. Quelques lacunes sont à déplorer, essentiellement dans la partie centrale, et les tesselles ont disparu par places. Elle est cependant la plus complète du balnéaire de Séviac, et sans doute la plus spectaculaire. Elle pave tout le fond de la plus grande piscine du bâtiment, sur une surface de 16 m². et elle a été conçue de façon à épouser les contours de celle-ci, qui est en partie rectangulaire, en partie hémicirculaire. Elle repose sur un nucleus de 0,10 m d'épaisseur coulé sur un rudus très résistant. Les tesselles employées sont inégales (1 à 2 cm de côté) et de matériaux variés : calcaires, grès, marbres, pâtes de verre. La gamme des couleurs, très étendue, associe au blanc et au bleu-noir des verts, des rouges, des roses et des jaunes ocrés dont les nuances sont savamment exploitées. A cette richesse des coloris s'ajoutait l'éclat ou la matité des matériaux, très visibles sous l'eau : le contraste entre le blanc brillant du marbre et le blanc terne du calcaire, en particulier, est très net. Le pavement venait au contact du marbre qui revêtait les parois : l'une des plaques, retrouvées in situ dans l'angle nord-ouest, montre que c'est une pierre assez foncée, largement veinée de clair, dans les tons de gris-rose, qui a été employée : elle était sans doute, sous l'eau, d'un effet plus remarquable qu'un marbre blanc.

Un remplissage de tesselles ocre, dans les tons du marbre, assure la liaison entre ce placage et la bordure extérieure du pavement, sur une largeur variant entre 0,10 et 0,20 m. La bordure, large de 0,15 m, se compose d'une ligne noire, une ocre, une triple bande blanche, une ligne rouge et une noire. A 0,46 m à l'intérieur, un second ensemble de lignes, exactement semblable, sépare le champ de la bordure ornementée de la mosaïque. Cette dernière est constituée d'un câble aux torsions très lâches, composé de deux cordes, sur fond blanc mat. Chacune d'elles, limitée par une ligne noire aux cubes alignés, comprend de treize à dix-sept rangées de tesselles disposées sur pointe. Les différences dans le nombre des lignes s'expliquent à la fois par les



dimensions variables des tesselles employées et par l'irrégularité du dessin. L'une des cordes offre, de chaque côté d'une ligne noire à peu près axée, une ligne blanche (calcaire), une rouge, une blanche (marbre), une verte, une blanche (calcaire) et une rouge : une ligne verte, une blanche (marbre) et une rouge peuvent s'y joindre, parfois d'un seul côté. Quant à la seconde, elle est d'une polychromie tout à fait différente : c'est une ligne rose qui marque l'axe ; de chaque côté, on trouve une ligne blanche (en pierre calcaire, comme toutes celles de cette corde), une jaune, puis une rose, une noire, une blanche (ou une rose), une jaune ; une ou plusieurs rangées supplémentaires, roses, blanches ou jaunes, parfois doubles, peuvent s'y ajouter. Aucune tesselle en marbre blanc n'est employée. La différence entre les deux cordes est très nette, la première paraissant plus large et offrant davantage de relief, de par les contrastes, plus appuyés, entre les couleurs. Le câble épouse la forme du bassin ; il est sans fin, et son tracé est très souple, à tel point qu'il existe, nous l'avons vu, d'importantes différences dans l'épaisseur des câbles, et une dissymétrie entre les deux côtés, flagrante dans les angles situés entre la partie hémicirculaire et la partie rectangulaire du bassin (Pl. X et XI). Ce manque de rigueur dans le dessin a une autre conséquence : les cercles inscrits dans les torsions des câbles ont des dimensions variant entre 0,10 et 0,25 m de diamètre. Ils sont décorés de cercles plus ou moins nombreux et plus ou moins larges, concentriques, dont les centres enferment plusieurs sortes de motifs, sans qu'il y ait alternance régulière dans leur disposition ou dans leurs coloris : ce sont soit des cercles concentriques colorés, soit des damiers, soit des quarts de cercle, soit encore des croix bicolores. Toutes ces figures sont exécutées avec la plus grande fantaisie, et il convient de faire mention du décor inscrit dans le plus grand des cercles, celui de l'angle intérieur ouest entre le rectangle et l'arrondi dessinés par le bassin : un cercle double blanc, puis un cercle double vert, à l'intérieur desquels est tracée une croix blanche (en tesselles de marbre) déterminant des quarts de cercle alternativement rouges et verts.

Que dire de ce câble, sinon qu'on lui a visiblement préféré, ailleurs en Aquitaine, la tresse sous toutes ses formes? Il évoque davantage, de par son style, les bordures des mosaïques des basiliques grecques (Nicopolis, par exemple) ou des églises primitives libanaises que celles des villas gallo-romaines.

L'unique motif couvrant tout le champ est, quant à lui, beaucoup plus habituel, puisqu'il s'agit d'un décor d'écailles larges de 0,15 à 0,18 m (Fig. 9). Le tracé de ce type de figures est relativement simple : il se fait à partir d'un carroyage délimitant ici des carrés de 0,30 m (un pied) en moyenne, subdivisés en quatre parties égales. Tous les deux carrés, on trace ensuite un demi-cercle d'un diamètre de 0.15 m, en prenant pour centre le point de tangence des carrés : en répétant cette opération sur toute une rangée, on obtient des demi-cercles tangents. Le rang suivant sera décalé de la valeur du côté d'un carré, afin de créer l'imbrication voulue. Les figures sont ensuite limitées par un trait de tesselles noires situé à l'intérieur de la ligne tracée, ce qui donne davantage l'impression d'écailles, dans la mesure où toutes les figures semblent se recouvrir les unes les autres, sans que celles de la même rangée se touchent. Ce trait noir est doublé par une ligne intérieure blanche. L'espace restant est divisé verticalement en deux, et chaque écaille est bicolore: toutes les couleurs (blanc, ocre, vert, rouge) s'allient. Dans la moitié est du bassin, il est très net que les coloris ont été disposés par bandes verticales, suivant l'orientation nord-sud de la piscine et des écailles. Dans la moitié ouest, par contre, règne une certaine anarchie : sur quelques rangs à partir du bord les couleurs sont disposées diagonalemennt, et ce sur environ 0,60 m. Mais cet ordre s'interrompt et ailleurs aucune organisation ne semble exister, les couleurs étant employées selon l'inspiration des artisans ; des lignes commencées sont achevées différemment, et dans le coin nord-est, par exemple, aucune méthode n'apparaît. On trouve même, au milieu d'un

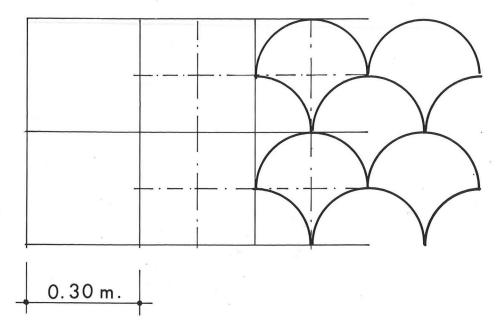


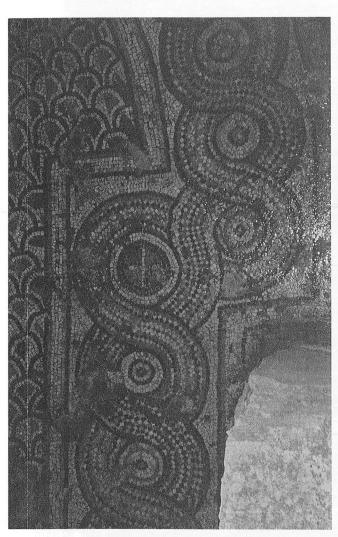
Fig. 9.- Schéma de composition.

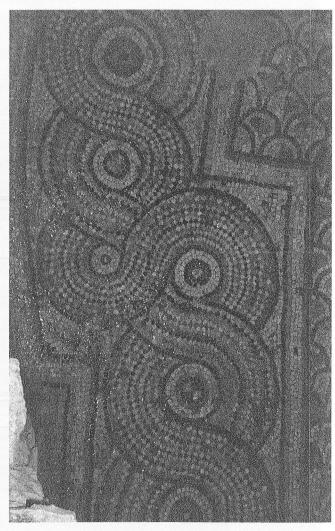
motif vert, une tesselle bleue égarée, ou une tesselle de marbre isolée au milieu de cubes de calcaires. La facture est tellement capricieuse que, le long de la bordure ouest encore, il y a des écailles divisées horizontalement, quelques autres coupées diagonalement, d'autres encore tricolores. Les irrégularités constatées dans le coloris et le décor des écailles existent également dans leur dessin : les dimensions sont variables, et les mosaïstes ont été parfois obligés de « rattraper » la verticale en jouant sur l'intervalle entre les motifs. Les bords sont très peu symétriques, et, dans la mesure où l'axe vertical des écailles ne suit pas les bords du bassin, les tricheries sont nombreuses. Le bord hémicirculaire est également traité sans unité : sur une partie du côté ouest, et uniquement là, une ligne blanche limite les motifs — dont l'un au moins est tout à fait démesuré — le long de la ligne noire de bordure.

Il s'agit donc, nous le voyons, d'un pavement fort original dans la mesure où il semble avoir été exécuté avec une grande liberté, et c'est sans doute ce qui lui donne son charme. En effet le motif lui-même n'a rien de très exceptionnel, et l'on peut même dire qu'il fait partie du fonds commun à toute mosaïque antique. En fait, les tapis à décors d'écailles offrent plusieurs variantes, selon les époques semble-t-il: tout d'abord, comme à Acholla⁷¹ ou à Thysdrus, Sollertiana Domus⁷², ce sont des figures très simples, le contour de l'écaille étant simplement dessiné en noir et celle-ci étant uniformément blanche. Parallélement, à la même époque, à Thysdrus également, Maison du Terrain Hadj Ferjani Kacem⁷³, deux styles de décors se trouvent sur le même pavement : des rangées d'écailles bicolores sur le pourtour, et au centre des figures plus grandes chargées chacune d'une plume de paon. Un décor comparable, avec une feuille de lierre au lieu de la plume, existe également à Bulla Regia, dans une abside de la maison n° 10⁷⁴. Au IIIe ou au IVe siècle, à Utique, dans le bassin en hémicycle de la cour XVI de la Maison du Trésor⁷⁵, une composition d'écailles polychromes, à la base dentelée noire et au sommet bicolore, sur une gamme de couleurs étendue, constitue un autre type de décor. Au IVe siècle, dans un couloir de la villa d'El Hinojal à Mérida⁷⁶ se trouve une mosaïque d'écailles monochromes disposées en lignes horizontales. La Gaule offre toute une série de pavements sur lesquels les écailles sont décorées, soit bicolores (mi-blanc, mi-noir) comme à Grand (Vosges)⁷⁷ dans l'abside de la basilique, soit chargées d'écailles de couleur emboîtées, comme à Mienne-Marboué (Eure-et-Loir)⁷⁸ où des motifs de dimensions variables servent de fond au panneau portant la signature du créateur, soit



15.- M7: Vue d'ensemble Cl. C. BALMELLE et R. PRUDHOMME †





16.- M7: angle est
Cl. R. MONTURET

17.- M7: angle ouest Cl. R. MONTURET

décorées d'un fer de lance, comme à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)79. Dans le Sud-Ouest de la Gaule, les décors d'écailles font partie de ceux que l'on rencontre très fréquemment à la grande époque de la mosaïque aquitaine, le IVe et le début du Ve siècle : à Montmaurin, une composition d'écailles monochromes noires et blanches⁸⁰, une autre identique, à trois couleurs⁸¹ (noir, blanc, rouge), à Taron⁸², un panneau où les motifs sont dessinés, comme à Séviac, d'un trait noir et d'un trait blanc, à Lescar, un panneau d'écailles monochromes disposées en chevrons⁸³ et un autre portant des écailles chargées de fleurs⁸⁴, comme à Jurançon-Pont-d'Oly⁸⁵ où se trouvent également des décors de coquilles, dans un bassin hémicirculaire⁸⁶ – ces décors sont d'ailleurs très proches de ceux en vogue, essentiellement au début du Ve siècle, en Syrie⁸⁷, jusqu'à ce que, sans doute, disparaisse l'écaille elle-même et que seul subsiste le semis de fleurs et la disposition des tesselles, comme à Kham-Khaldé (Liban)88 -. Il nous reste à citer quelques exemples de décors à écailles de la partie septentrionale de l'Aquitaine : une bordure à Fauroux, mosaïque de Sas-Marty (Tarn-et-Garonne)89, deux bassins en demi-cercle à Moncaret (Dordogne)90, une salle et une abside à Plassac (Gironde)91, par exempe. Cette énumération, qui ne saurait être exhaustive, veut essentiellement montrer que, comme l'affirme J. Balty 92 « le motif en écailles imbriquées convient particulièrement bien à la décoration d'une abside ou d'une salle demi-circulaire ». Le lien existant entre un type de décor de sol et un style architectural et donc une époque, dans la mesure où la construction d'absides correspond à un moment dans l'histoire des édifices – est bien sûr un élément important et intéressant, car il permet de considérer la mosaïque M7 du balnéaire de Séviac dans un contexte assez précis⁹³.

Un seul motif figuré, dans le panneau central de MI, pouvait donc exister sur les pavements en *opus tessellatum* du balnéaire de Séviac, où ne subsistent que des décors végétaux et géométriques.

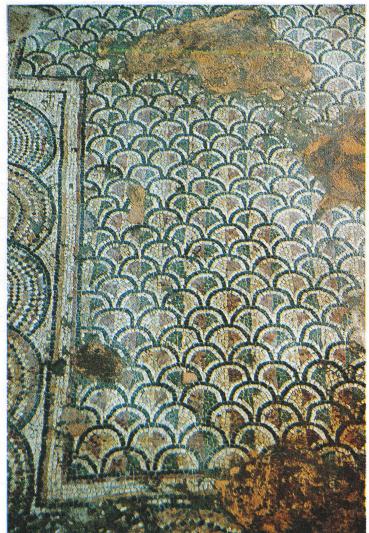
Parmi les premiers, il convient de noter que seules deux compositions sont fondées exclusivement sur des motifs stylisés : la bordure de la mosaïque M6 et M2. La première est, nous l'avons vu, extrêmement fréquente en Aquitaine au IVe siècle. Quant à la seconde, elle semble être également fondée sur le motif du rinceau portant fleurs ou fruits, qui est parmi les plus usités. Tous les autres motifs végétaux utilisés décorent des figures géométriques : ce sont les fleurons rencontrés en M1 et M4 : on ne peut que souligner leur banalité et leur caractère très stylisé, qui s'apparente aux motifs géométriques auxquels ils sont associés et mêlés.

Ces derniers constituent l'essentiel des décors employés dans le bâtiment thermal de Séviac : bordures et motifs font partie, dans leur quasi-totalité, du répertoire courant de la mosaïque aquitaine. Les autres (le câble de la bordure de M7, par exemple) en sont très proches.

Quant aux compositions géométriques utilisées pour les pavements des sols, elles sont toutes fondées sur le carré ou le cercle tracés à partir d'un carroyage, et l'unité de mesure employée est partout le pied romain.

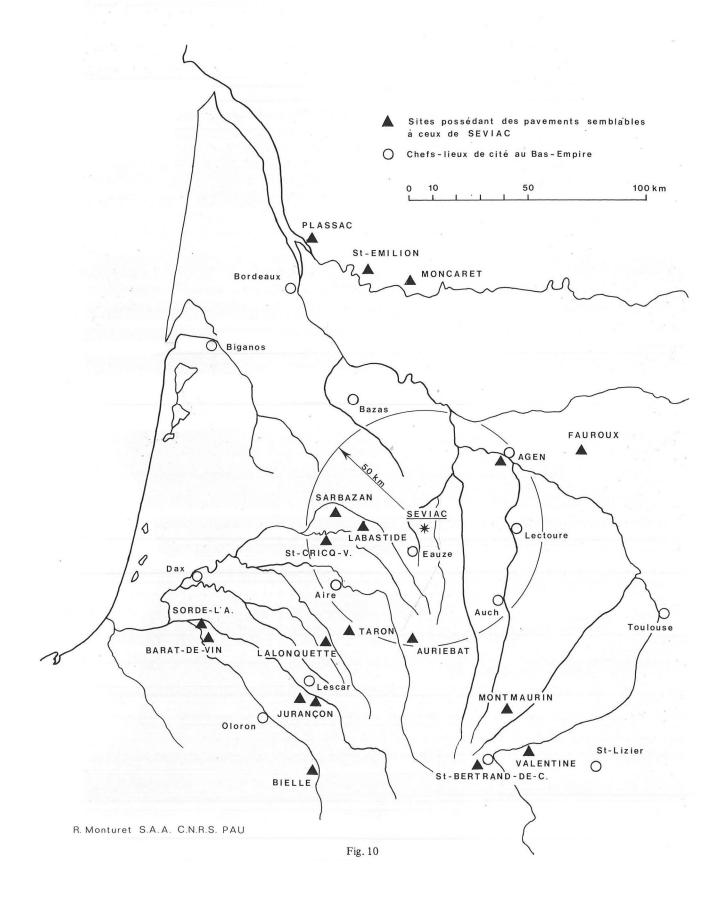
Les similitudes observées dans les compositions et les décors des revêtements de sols peuventelles nous aider à établir une datation? Grâce aux éléments architecturaux desquels les mosaïques sont indissociables, il apparaît tout d'abord tout un groupe de pavements contemporains : M4, M5, sans doute M6 et M7 ont été établies lors de l'une des transformations du bâtiment (État III, phase A). Grâce à l'étude stylistique, qui établit des comparaisons très nettes avec les décors employés dans la mosaïque aquitaine à son apogée, il semble bien que l'on puisse proposer comme datation la fin du IVe siècle. Il faut bien sûr tenir compte du caractère original de





18 et 19.- M7: Détails Cl. R. MONTURET

PLANCHE XII



M7, qui utilise des couleurs et des techniques différentes, plus souples, mais le décor choisi et le contexte architectural ne permettent pas de donner une datation plus basse.

La mosaïque de la salle 16 est sans doute antérieure : nous avons vu que les comparaisons s'établissent essentiellement avec des pavements africains. Ce fait, associé à l'étude de l'architecture, nous incite à proposer pour M1 le début du IVe siècle.

La mosaïque murale M2, quant à elle, en l'absence de comparaisons stylistiques établies, doit être avant tout replacée dans son contexte architectural : il apparaît que le bassin du *frigida-rium* dont elle ornait les murs a été détruit avant la fin du IVe siècle. Il avait été aménagé sans doute au IIIe siècle, ce qui nous fournit une fourchette chronologique à l'intérieur de laquelle il est difficile de situer exactement la date de la réalisation de M2. Il est impossible de savoir, en particulier, si M1 et M2 sont contemporaines, ou, sinon, laquelle des deux a été exécutée la première.

Tous les pavements du balnéaire de Séviac n'ont donc pas coexisté : il est certain que M2 a disparu au moment où M5, et donc M4, M6 et M7 sont établies. La mosaïque M1, par contre, a été conservée, et ce jusqu'à l'abandon du bâtiment, alors que M6 a été détruite lors du réaménagement de la salle au Ve siècle (État III, phase B).

Abréviations employées dans les notes

Corpus Espagne I, Mérida = A. Blanco Freijeiro, Corpus de mosaicos romanos de España, fasc. I, mosaicos romanos de Mérida, Madrid 1978.

Corpus Tunisie I, I, Utique = M.A. Alexander, M. Ennaifer, J. Gretzinger, Corpus des mosaïques de Tunisie I, I, Région de Ghar el Melh (Porto Farina). Atlas archéologique de la Tunisie, Feuille 7, fasc. I, Utique, Insulae I, II, III, Tunis, 1973.

Corpus Tunisie I, 2, Utique = C. Dulière, Corpus des mosaïques de Tunisie I, 2, Utique, les mosaïques in situ en-dehors des insulae I, II, III, Tunis, 1974.

Recueil I. I = H. Stern, Recueil général des mosaïques de la Gaule, t. I, I, Province de Belgique, partie ouest, Paris 1957, Xe supplt à Gallia.

Recueil I, 2 = G. Stern, Recueil général des mosaïques de la Gaule, t. I, 2, Province de Belgique, partie est, Paris, 1960, Xe supplt à Gallia.

Recueil I, 3 = H. Stern, Recueil général des mosaïques de la Gaule, t. I, 3, Province de Belgique, partie sud, Paris 1963, Xe supplt à Gallia.

Recueil II. I = H. Stern, Recueil général des mosaïques de la Gaule, t. Π , I, Province de Lyonnaise, Lyon, Paris 1967, Xe supplt à Gallia.

Recueil II, 2 = H. Stern et M. Blanchard-Lemée, Recueil Général des mosaïques de la Gaule, t. II, 2, Province de Lyonnaise, partie sud-est, Paris 1975, Xe supplt à Gallia.

Recueil II, 3 = J.-P. Darmon et H. Lavagne, Recueil général des mosaïques de la Gaule, t. II, 3, Province de Lyonnaise, partie centrale, Paris 1977, Xe supplt à Gallia.

Recueil III, I = H. Lavagne, Recueil général des mosaïques de la Gaule, t. III, I, Province de Narbonnaise, partie centrale, Paris 1979, Xe supplt à Gallia.

Recueil III, 2 = J.Lancha, Recueil général des mosaïques de la Gaule, t. III, 2, Province de Narbonnaise, Vienne, Paris 1981, Xe supplt. à Gallia.

Recueil IV, I = C. Balmelle, Recueil général des mosaïques de la Gaule, t. IV, I, Province d'Aquitaine, partie méridionale (Piémont pyrénéen), Paris 1980, Xe supplt à Gallia.

Recueil IV, 2 = C. Balmelle, Recueil général des mosaïques de la Gaule, t. IV, 2, à paraître.

NOTES

Mosaïque M1

- 1. Recueil IV, 2 (à paraître).
- 2. Recueil IV, I, no 161 Pl. XCVIII et XCIX.
- 3. C. Balmelle, M. Blanchard, J. Christophe, J.-P. Darmon, R. Ginouvès, A.-M. Guimier-Sorbets, H. Lavagne, Décor géométrique de la mosaïque romaine 1, éd. Picard, Paris, 1984 (sous presse).
- 4. Gallia, XX, 1962, fig. 39 p. 583.
- 5. Recueil II, I, n° I, Pl.IV, n° 47, Pl. XXII...; Recueil II, 3, n° 455, Pl. LVIII.
- 6. A. Beschaouch, R. Hanoune, Y. Thébert, Les ruines de Bulla Regia, Rome, 1977, fig. 61 et 67.
- 7. Corpus Tunisie I, I, Utique, nº 138, Pl. LV.
- 8. Id., ibid., n° 57, Pl. XXIII.
- 9. Id., ibid., n° 42 et 43, Pl. XVI.
- 10. Corpus Tunisie I, 2, Utique, n° 220, Pl. XLI.

Mosaïque M2

- 11. Le mot « smalte », adaptation de l'italien « smalto » (émail) est habituellement employé pour les tesselles vitifiées : cf. P. Fischer, *Mosaïc*, *history and technique*, Londres 1971, p. 142.
- 12. L'« intonaco » (badigeon) est le mot employé par L. Majewski, Nettoyage, consolidation et traitement des mosaïques murales, Mosaïque nº 1, ICROM 1977, p. 51.
- 13. Id. ibid. p. 51.
- 14. Ch. Dielh, Manuel d'art byzantin, Paris 1910, ch. III, p. 188.
- 15. Recueil IV, I no 73 p. 79.
- 16. Id, ibid. n° 9 p. 34.
- 17. F.B. Sear, Roman walls and vaults mosaics, Heidelberg 1977, p. 29-30.

Mosaïque M4

- 18. A ce sujet, voir C. Balmelle, Recueil IV, I, p. 138.
- 19. Recueil IV, I, no 78, Pl. XXXII et no 79, Pl. XL.
- 20. Id., ibid., n° 132, Pl. LXXII et LXXIII.
- 21. Gallia, 32, 1974, fig. 27 p. 481.
- 22. Gallia, XXVIII, 1970, fig. 30 p. 421.
- 23. G. Salies, Untersuchungen zu des geometrischen Gliederungsschemata römischer Mosaïken, Bonner Jahrbücher, 174, 1974, Pl. I.
- 24. Recueil IV, I, no 108, Pl. XLIX.
- 25. Gallia, XX, 1962, fig. 38 p. 582 et fig. 39 p. 583.
- 26. Recueil IV, I, n° 117, Pl. LXIII, n° 121, Pl. LXVI.
- 27. Id., Ibid., no 134, Pl. LXXVI.
- 28. Corpus Tunisie I, I, Utique n° 29, Pl. X.
- 29. Corpus Tunisie I, 2, Utique nº 169, Pl. XIII.
- 30. Id., ibid., n° 242, Pl. XLVII.
- 31. Recueil III, I, n° 58, Pl. XXI, p. 71-73, cf. J. Lancha, Mosaïques géométriques, Les ateliers de Vienne, Isère, Rome, 1977.
- 32. Id., *ibid.*, n° 45, Pl. XIII.
- 33. Id., ibid., n° 7, Pl. V.
- 34. Recueil I, I, no 49 B Pl. XVIII.
- 35. Recueil I, 2, n° 186 a Pl. XXIII.
- 36. Recueil III, 2, n° 242 à 407.
- 37. Recueil II, I, passim.
- 38. Recueil II, 2, n° 175, Pl. VI.
- 39. Id., ibid., n° 193, Pl. XIX.
- 40. Recueil II, 3, n° 415, Pl. XI.
- 41. Recueil II, 2, n° 225, Pl. XXXI.

- 42. Gallia, XIII, 1955, fig. 26, p. 222.
- 43. Id., ibid., fig. 18, p. 201.
- 44. Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, Landes, Canton de Peyrehorade, Paris, 1973, p. 401.
- 45. Id, ibid., p. 379.
- 46. Gallia, XVII, 1959, fig. 31 et 32 p. 395.
- 47. Gallia, 38, 1980, fig. 28, p. 497.
- 48. Recueil IV, I, no 74, Pl. XXVII.
- 49. Id., ibid., n° 113, Pl. LVIII.

Mosaïque M5

- 50. C. Balmelle, M. Gauthier et R. Monturet, Mosaïques de la villa du Palat à Saint-Émilion, Gallia 38, 1980, fig. 6 à 10, p. 60-95.
- 51. Gallia, XXII, 1964, fig. 29 p. 455.
- 52. Corpus Espagne I, Mérida, nº 13, Pl. 24.
- 53. Gallia, 32, 1974, fig. 27, p. 481 voir également (autres sites d'Aquitaine) Recueil IV, I, p. 138.
- 54. Recueil IV, I, n° 78, Pl. XXXII.
- 55. Id., Ibid., no 166, Pl. CIII.
- 56. Id., ibid., n° 132, Pl. LXXII.
- 57. Recueil I, 3, n° 314, Pl. XXXI.
- 58. Corpus Espagne I, Mérida, nº 28, Pl. 54.
- 59. Bulletin de la Société de Borda, 1892, p. 256.
- 60. A paraître (cité avec l'aimable autorisation de M. J.-P. Bost).
- 61. E. Monturet et H. Rivière, Aquitania I, 1983, p. 205-215.
- 62. Gallia, 40, 1982, p. 158-159.

Mosaïque M6

- 63. Recueil IV, I, Pl. I, p. 66.
- 64. Gallia, XXII, 1964, fig. 30, p. 583.
- 65. G. Salies, op. cit., Pl. I, fig. 5 à 10.
- 66. Gallia, XX, 1962, fig. 39, p. 583.
- 67. Gallia, XXII, 1964, fig. 29, p. 455; Gallia, XXVIII, 1970, fig. 29, p. 421.
- 68. Gallia, 38, 1980, fig. 28, p. 497.
- 69. Recueil, I, 3, n° 361 A, Pl. XLVI.
- 70. Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, Landes, canton de Peyrehorade, Paris, 1973, p. 379.

Mosaïque M7

- 71. S. Gozlan, Acholla ou la mosaïque de Byzacène au lle siècle, Les Dossiers de l'Archéologie, n° 31, 1978, p. 72.
- 72. L. Foucher, Découvertes archéologiques à Thysdrus en 1961, Notes et Documents de l'Institut d'Archéologie, Tunis, Volume V (nouvelle série), Tunis, 1962, Pl. XX, p. 22.
- 73. Id., ibid., Pl. XXXIX, p. 56.
- 74. A. Beschaouch, R. Hanoune, Y. Thébert, op. cit., fig. 58, p. 66.
- 75. Corpus Tunisie I, I, Utique, fig. 8, Pl. LXII.
- 76. Corpus Espagne I, Mérida, Pl. 91 b, n° 59, p. 50.
- 77. Recueil, I, I, n° 255, Pl. XLIV.
- 78. M. Blanchard-Lemée, La villa à mosaïques de Mienne-Marboué (Eure-et-Loire), Gallia, 39, 1981, p. 63-83.
- 79. H. Lavagne, Un atelier de mosaïques tardives en Provence, Gallia, 36, 1978; p. 143-161.
- 80. Recueil IV, I, n° 76, Pl. XXX, p. 83.
- 81. Id., ibid., n° 75, Pl. XXX et XXXI, p. 83.
- 82. Id., ibid., n° 108, Pl. LI.
- 83. Id., *ibid.*, n° 132, Pl. LXXII, LXXIII.
- 84. Id., ibid., n° 137, Pl. LXXVII.
- 85. Id., ibid., n° 147, Pl. LXXXII, LXXXV.
- 86. Id., *ibid.*, n° 151, Pl. LXXXVIII.
- 87. J. Balty, Mosaïque de Gê et des saisons à Apamée, Syria, t. L, 1973, p. 330.
- 88. R. Saïdah, Liban, Syrie, Jordanie, dernières découvertes au Proche-Orient, Les Dossiers de l'Archéologie, n° 15, 1976, p. 94-100.
- 89. Gallia, 36, 1978, fig. 32, p. 428.
- 90. J. Formigé, Les fouilles de Montcaret, Congrès archéologique Bordeaux-Bayonne, 102e session, 1939, p. 190.
- 91. A paraître.
- 92. J. Balty, op. cit., p. 328.
- 93. Bien que de nombreux exemples de décors à écailles imbriquées employés ailleurs que dans des absides puissent être cités : Sorde-l'Abbaye, Saint-Sever, Beaucaire, Bordeaux...